

## SYNTHESE A DESTINATION DES ASSOCIATIONS COVID-19

### MISE A JOUR LE 27 MAI 2020

Le service développement économique et l'agence d'attractivité et de développement sont mobilisés auprès des entreprises du territoire et joignable pour toute question [entreprises@redon-agglomeration.bzh](mailto:entreprises@redon-agglomeration.bzh)

La synthèse des appuis à destination des entreprises a été complétée d'une synthèse à destination des associations recensant les différents leviers mobilisables :

#### CD35

Enveloppe de 10 millions d'euros pour les associations et les entreprises qui subissent les conséquences de la crise sanitaire (5 millions pour l'investissement pour le bâtiment, l'habitat et la transition écologique/5 millions pour le fonctionnement) : garanti les soutiens financiers engagés (les subventions votées seront versées même si l'action est reportée ou annulée afin de soutenir la trésorerie), soutiens spécifiques aux structures fragilisées.

Modalités d'éligibilité et de mise en œuvre définies lors de la session départementale des 18 et 19 juin

#### CD44

Soutien exceptionnel à destination des associations sportives, culturelles et d'éducation populaire. Cette enveloppe est estimée à deux millions d'euros. Modalités d'éligibilités non définies pour le moment

#### Région Pays de la Loire

- Pays de la Loire Urgence Précarité - Aide pour les associations luttant contre la précarité : [https://www.paysdelaloire.fr/no\\_cache/actualites/actu-detaillee/n/la-region-cree-un-fonds-urgence-precarite/](https://www.paysdelaloire.fr/no_cache/actualites/actu-detaillee/n/la-region-cree-un-fonds-urgence-precarite/)
- Associations culturelles et sportives :  
Fond d'urgence Evènement de 2 millions pour les organisateurs d'évènements associatifs, culturels et sportifs d'ampleur régionale :  
[https://www.paysdelaloire.fr/fileadmin/PDL/DCOM/Covid19/fonds\\_d\\_urgence-FAQ2.pdf](https://www.paysdelaloire.fr/fileadmin/PDL/DCOM/Covid19/fonds_d_urgence-FAQ2.pdf)

2,3 M€ pour maintenir et renforcer les dispositifs existants

[fondsculturesport@paysdelaloire.fr](mailto:fondsculturesport@paysdelaloire.fr) - 0 800 200 402

## Région Bretagne :

- Enveloppe de 5 millions pour le monde associatif, sportif, culturel et touristique dont les modalités ne sont à ce jour pas connues
- Prorogation des subventions pour les actions reportées en raison des risques liés à l'épidémie
- Versement anticipé, sans justificatif nouveau, des subventions accordées mais non encore versées aux acteurs économiques (dont les associations y compris du secteur de l'économie sociale et solidaire) à 100% pour les soutiens en fonctionnement et à 90% pour les projets d'investissement.

## Etat

Les aides économiques mise en place par l'Etat sont ouvertes aux entreprises, dont les associations.

- Synthèse des aides + aides sectorielles (culture, sport, associations, solidarité, handicap, aide internationale, protection de l'enfance et lutte contre les violence conjugales) : <https://drive.google.com/file/d/1cqRI-tdjxDvsOcwvuVSFNrX-uV3DGcXN/view> (MAJ 16/05/2020)

- Dispositif « secours ESS » pour les structures ESS de – de 3 salariés : [http://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/2020-04-16 - fiche dispositif de secours ess.pdf](http://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/2020-04-16_-_fiche_dispositif_de_secours_ess.pdf)

- Foire aux questions pour les associations : <https://associations.gouv.fr/associations-et-crise-du-covid-19-la-foire-aux-questions.html>

- Le Ministère de la culture publie une PAQ à l'attention des employeurs (activité partielle, l'impact sur les droits à indemnisation, sur le contrat de travail) : [consultez la FAQ](#)

Par ailleurs une **cellule d'accompagnement pour les festivals** est créée pour recenser les besoins et apporter une réponse adaptée à chaque situation : [festivals-covid19@culture.gouv.fr](mailto:festivals-covid19@culture.gouv.fr)

## Les réseaux d'acteurs de l'ESS se mobilisent

- **Les CRESS** (Chambre Régional de l'ESS) orientent et accompagnent sur les mesures et les outils à votre disposition pendant la crise :

CRESS Bretagne : [cress@cress-bretagne.org](mailto:cress@cress-bretagne.org) + [Infos et actualités liées au COVID-19](#)

CRESS Pays de la Loire : Tableaux des aides par type de besoin (financement, accompagnement, ...) et par secteurs d'activité: <http://www.cress-pdl.org/infos-covid-19/> - [ess-coronavirus@cress-pdl.org](mailto:ess-coronavirus@cress-pdl.org)

- Le **Mouvement Associatif** a mis en place une [plateforme d'information](#) et une [enquête flash](#) auprès des associations.

- **France active** : [mesures de soutien](#) (pour les bénéficiaires de prêts, les entrepreneurs à fort impact social) et d'accompagnement des entrepreneurs de l'ESS, sur la sortie de crise et le redonb

## Pour les coopératives

Prêt participatif d'entraide et solidaire pour les SCOP et les SCIC adhérentes en difficulté : [http://www.les-scop-ouest.coop/export/sites/default/fr/\\_media/docs-presse/Fiche Pret Participatif Entraide et Solidaire 2020.pdf](http://www.les-scop-ouest.coop/export/sites/default/fr/_media/docs-presse/Fiche_Pret_Participatif_Entraide_et_Solidaire_2020.pdf)

Pour les Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), entreprises adaptées, groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) et employeurs qui recrutent dans le cadre du parcours emploi compétences (PEC) : un fichier Questions/Réponses réalisé par le Ministère du Travail est disponible : [consultez les Questions Réponses IAE/EA](#)